

# *Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.*

## *Énoncé de mission:*

*Aider les personnes qui ont une lésion médullaire ou une autre incapacité physique à devenir autonomes et autosuffisantes et à participer pleinement à la vie de la société.*

**Vivre sa vie à plein**

## ***Rapport annuel 2015-2016***

On peut consulter la version anglaise à : [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)  
English version available at : [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca)

### ***Nature et objectifs de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.***

L'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) est un organisme sans but lucratif qui représente les Manitobains et les Manitobaines ayant une lésion médullaire. Responsable devant ses membres, qui comptent des personnes vivant avec une lésion médullaire, leurs familles et leurs défenseurs, l'Association emploie un personnel professionnel, a recours à des bénévoles dévoués et encourage les efforts d'entraide pour réaliser sa mission.

### ***Services de base de l'ACP***

Au plan opérationnel, l'ACP (Manitoba) s'acquitte de sa mission par la mise en œuvre de son plan directeur de services de réadaptation et la prestation de six services de base. Ce plan directeur est axé sur quatre grandes phases de transition : Rétablissement et réadaptation dans un hôpital d'intervention précoce; Réintégration : prestation de services communautaires lors du retour à la maison; Participation à la communauté et croissance personnelle; et dernièrement Continuité : soutien continu tout au long de la vie.

### ***Conseils en matière de réinsertion sociale***

Des services professionnels de conseils en matière de réinsertion sociale aident les personnes médullolésées à retrouver une vie autonome au sein de leur collectivité. L'ACP leur offre un soutien continu, de l'information, des liens avec la collectivité et un suivi.

### ***Coordination des services***

Un encadrement tout à fait particulier assure la coordination générale du processus de réadaptation, allant du moment de la blessure jusqu'à la période de réinsertion sociale.

### ***Services d'orientation professionnelle et d'emploi***

Ces services aident les blessés médullaires à cerner leurs aptitudes professionnelles et à obtenir un emploi qui correspond à leurs valeurs, compétences, habiletés et intérêts.

### ***Soutien des pairs***

« Quelqu'un qui est passé par là » peut servir de mentor et de modèle de comportement à émuler, afin d'encourager d'autres personnes médullolésées et les soutenir dans leurs efforts de surmonter les obstacles auxquels elles sont confrontées.

### ***Services de représentation communautaire***

L'ACP vise à bâtir une société fondée sur l'inclusivité. Ses efforts portent sur l'identification et la réduction des obstacles à la pleine participation communautaire des personnes handicapées. Elle cherche à remplir cette dimension de sa mission en collaborant avec d'autres personnes et organismes et en faisant preuve de leadership en matière de prévention.

### ***Services d'information***

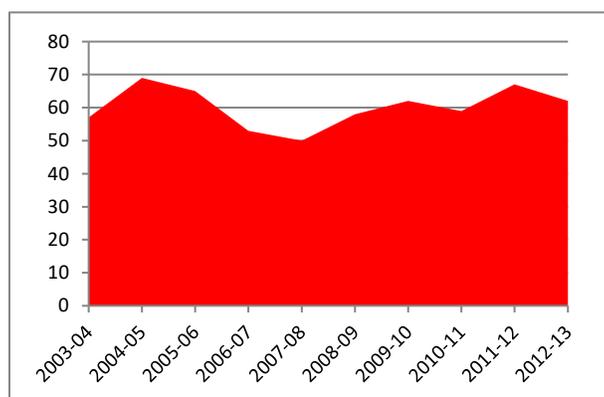
L'ACP offre des renseignements détaillés et pertinents aux personnes concernées : blessés médullaires, membres de leurs familles, employeurs, organismes communautaires, sociétés d'assurance et gouvernements.

### Qu'est-ce qu'une lésion médullaire?

Une lésion médullaire est une blessure de la moelle épinière, occasionnée par un traumatisme physique ou une maladie. La moelle épinière est le tissu nerveux contenu dans le canal rachidien qui relie le cerveau aux autres parties du corps. En temps normal, ce tissu ne peut pas se régénérer et c'est pourquoi une lésion de la moelle épinière est dite permanente.

- Une personne **paraplégique** souffre d'une paralysie des membres inférieurs et d'une partie du torse.
- Une personne **tétraplégique** souffre en plus d'une paralysie complète ou partielle des mains et des bras, en raison d'une lésion médullaire dans la région du cou.

### Nouveaux blessés médullaires



45 nouveaux blessés médullaires entre le 1<sup>er</sup> avril 2015 et le 31 mars 2016. Parmi ceux-ci :

- 23 présentaient une lésion d'origine traumatique, 22 une lésion d'origine non traumatique
- 27 étaient des paraplégiques, 18 des tétraplégiques
- 15 présentaient une lésion complète, 30 une lésion incomplète
- 35 étaient âgés de 15 à 65 ans et 10 âgés de 65 ans et plus
- 33 étaient des hommes, 12 des femmes
- 34 patients étaient des non-Autochtones, 11 des Autochtones.

### Produits - Services à la clientèle

Le système informatisé de gestion de cas de l'ACP permet d'assurer le suivi des activités des programmes (produits). Les indicateurs ci-dessus sont dérivés de diverses analyses de ces produits. Le personnel des services de réadaptation a dressé le tableau suivant des 10 889 prestations de services à 483 clients en 2015-2016 (voir le tableau ci-après des Services à la clientèle).

Tableau - Services à la clientèle

Type de service	Nombre de services fournis	% de l'ensemble des services fournis
Logement	536	5 %
Éducation (orientation professionnelle)	1 119	10 %
Emploi (orientation professionnelle)	587	5 %
Offre de matériel et de fournitures	568	5 %
Soutien fourni aux membres de la famille et à d'autres personnes importantes	341	3 %

Services d'ordre financier	463	4 %
Santé et mieux-être	3 507	32 %
Questions juridiques	62	1%
Récréation et loisirs	56	1 %
Sexualité	22	1 %
Transport	129	2 %
Coordination de tous les services et assurance de la qualité	3 499	31 %
<b>TOTAL :</b>	<b>10 889</b>	<b>100 %</b>

### **Produits - Services d'information**

George Tatryn, webmestre, s'occupe de la maintenance du site Web de l'ACP (Manitoba) [www.cpamanitoba.ca](http://www.cpamanitoba.ca). En plus des renseignements affichés sur son site Web, l'ACP diffuse de l'information par l'entremise de publications diverses, notamment :

- *ParaTracks* (bulletin d'information provincial – conception graphique et mise en page : Mike Nickle).
- Le manuel *Life after Spinal Cord Injury*.
- Le manuel *Life after Spinal Cord Injury for Incomplete Spinal Cord Injuries*.
- Le manuel *Guide to Pressure Ulcer Prevention*, guide de prévention des plaies de pression.
- Le livre pour enfants *So Dad uses a Wheelchair*.
- Le manuel *Life Interrupted: for Youth with Spinal Cord Injury and Their Families*.
- STEP-UP - Programme d'information et de formation sur la prévention des plaies de pression pour les personnes concernées.
- Brochures, articles, vidéos sur divers sujets ayant trait aux questions relatives aux lésions médullaires.

### **Produits - Représentation communautaire**

En plus de la prestation habituelle de services à sa clientèle, l'ACP a participé à une vaste gamme d'activités de représentation communautaire au cours du dernier exercice. Cette participation contribue à l'échange d'information pertinente sur des questions prioritaires, afin d'encourager la pleine participation des personnes médullolésées à la vie de la communauté.

Au nombre de ses activités de représentation communautaire, mentionnons les suivantes :

- Comité consultatif de la Ville de Winnipeg sur l'accessibilité
- Comité consultatif sur la politique relative au service de transport adapté Handi-Transit
- Comité consultatif sur les permis de stationnement
- Comité provincial de recherche de solutions
- Comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires
- Participation au conseil d'administration de l'organisme TenTen Sinclair Housing Inc.
- Hôpital de réadaptation du Centre des Sciences de la santé – Équipe de gestion du programme Lésions médullaires
- Comité conjoint, composé de membres du gouvernement et de la collectivité, sur les questions d'emploi et d'aide au revenu des personnes handicapées
- Participation à la coalition Barrier-Free Manitoba
- Prestation de ressources de réadaptation aux citoyens, aux gens de la communauté et du milieu des affaires, etc.
- Désignation de conférenciers et de conférencières pour adresser la parole aux élèves dans les écoles et devant divers organismes communautaires
- Assemblée des chefs du Manitoba
- Behavioural Health Foundation of Manitoba
- Centre pour autochtones

- Fondation manitobaine de lutte contre les dépendances
- Employeurs individuels
- Office régional de la santé de Winnipeg – Comité sur le traitement des plaies, infirmière clinicienne spécialisée, soins à domicile, prévention et contrôle de l'infection communautaire, infirmière enseignante pour soins infirmiers à domicile, équipe de soutien des soins à domicile
- Santé – Politiques et programmes liés aux soins aigus, soins tertiaires et soins spéciaux
- Directeurs de zone communautaire - Intégration des services de Winnipeg
- Centraide Winnipeg
- Bureau des personnes handicapées du Manitoba
- Technologie d'aide, Centre des sciences de la santé
- Association manitobaine des responsables de l'équité en matière d'emploi
- Old Grace Hospital Housing Cooperative
- St. Benedict's Retreat Centre
- SouthEastern Literacy Service
- Volunteer Association of Manitoba
- Hôpital Grace - Unité de soins post-aigus en neurochirurgie et ergothérapie
- Équipe de santé mentale gériatrique
- Centre de santé Riverview
- Aide juridique
- Reg Toews – Examen des services de soins à domicile
- Administration aéroportuaire de Winnipeg
- Madame Sharon Blady, ministre de la Santé du Manitoba
- Commission de la fonction publique
- Régime de pension du Canada
- Community Financial Counselling Services
- Direction de la location à usage d'habitation
- Klinik
- Farmers with Disabilities
- Collège communautaire Red River
- Université de Winnipeg
- Université du Manitoba
- Jobworks

### ***Rapport du président et du directeur général***

L'exercice financier 2015-2016 s'est avéré stable et l'ACP (Manitoba) a réussi à se concentrer comme auparavant sur la planification de l'avenir, tout en poursuivant son travail d'aider les Manitobains et Manitobaines médullolésés à relever les défis auxquels ils font face et de répondre à leurs besoins et préoccupations.

Tel que nous en avons fait mention dans le rapport précédent, le conseil d'administration a terminé en 2015 un processus de planification stratégique et d'examen des activités de l'ACP. Nous avons examiné les forces et les faiblesses au sein de l'organisme, et identifié les éléments de risque et les possibilités auxquels nous pourrions faire face.

Nous avons reconnu qu'en général, la composition démographique de notre clientèle est en train de changer et que les modèles, les méthodes et les philosophies de prestation de services de santé se transforment de façon parfois radicale.

À la suite de cet examen stratégique, nous continuons à chercher des moyens de faire face à la nouvelle conjoncture en matière de fonctionnement opérationnel. L'ACP (Manitoba) ne bénéficie plus d'une présence intégrée à l'hôpital de réadaptation du Centre des sciences de la santé, ce qui a réduit notre visibilité auprès de nouveaux blessés médullaires et notre accès à ces personnes. Cela continue de poser un défi pour l'ACP, car notre organisme ne peut plus inscrire le nombre de nouveaux blessés médullaires en tant que nouveaux membres comme il le faisait auparavant. Bien que nous ayons des raisons d'être optimiste dans nos efforts pour entrer en contact avec les personnes nouvellement médullolésées, il reste néanmoins beaucoup de travail à faire. Nous envisageons ce travail comme ayant une importance capitale pour diverses raisons que nous avons déjà soulignées dans le passé : les nouveaux blessés médullaires n'ont plus un accès immédiat aux services de l'ACP, ce qui a une incidence sur la planification de leur sortie de l'hôpital et de leur transition dans leur milieu de vie; la qualité de vie et les résultats pour la santé des patients pourraient être compromis; notre organisme a du mal à recruter les membres qui nécessitent les services pour lesquels il reçoit du financement.

Étant donné qu'il est peu probable que l'on puisse retourner à l'ancien modèle de participation intégrée avec l'équipe des lésions de la moelle épinière du Centre des sciences de la santé, nous devons trouver de nouveaux moyens innovateurs de joindre les nouveaux blessés médullaires en vue de leur apporter du soutien et de collaborer avec les intervenants clés. À cette fin, dans le cadre du suivi que nous effectuons à la suite du processus de

planification et d'examen stratégiques, nous entreprenons des activités visant à recueillir de l'information auprès des intervenants clés et à d'apporter tout changement nécessaire afin de rehausser le profil de notre organisme dans la communauté. Nous nous donnons comme objectif de faire en sorte que les personnes médullolésées, ainsi que les membres de leur famille et de leurs réseaux étendus, puissent trouver facilement l'ACP (Manitoba) et avoir accès tout aussi facilement à ses services.

Même s'il ne constitue pas un risque organisationnel à l'heure actuelle, le financement demeure une préoccupation à long terme qui nécessite sans cesse notre vigilance. L'ACP doit continuer d'innover à mesure que son environnement d'exploitation évolue, et que nous continuons à chercher de nouvelles façons de joindre les personnes qui, tout en ayant besoin des services et du soutien offerts par l'ACP (Manitoba), ignorent son existence. La stabilité du financement dépend de la pertinence constante de notre organisme et de sa capacité à répondre aux besoins des personnes atteintes d'une lésion de la moelle épinière aussi bien qu'il l'a fait dans le passé.

Nous demeurons confiants que la qualité exceptionnelle des services que nous offrons, ainsi que le haut calibre du personnel qui offre ces services, continuera de répondre aux attentes de nos bailleurs de fonds et de nos membres, et même de les dépasser. Ces fondements solides aideront l'ACP à identifier et à mettre en œuvre des stratégies visant à accroître la visibilité et la notoriété de la marque de l'organisme, à entrer plus efficacement en relation avec les personnes nouvellement médullolésées tout en assurant les services aux membres actuels et, enfin, à développer des partenariats avec des intervenants d'un système de soins de santé en évolution rapide, et ce tout en innovant.

Bref, nous sommes heureux d'être en mesure d'annoncer que l'ACP (Manitoba) continue d'aborder des enjeux actuels conformément aux directives du conseil d'administration, et que les employés offrent toujours des services de qualité de niveau supérieur qui sont devenus la marque de l'ACP (Manitoba) et un exemple pour le reste du pays.

Notre collaboration se poursuit avec la Fondation Rick Hansen dans le cadre de la deuxième itération du projet Going Forward Together du gouvernement du Manitoba. Cette collaboration nous a permis d'accroître le nombre de membres de notre personnel chargé de la prestation des services de première ligne.

Tout comme nous l'avons fait par le passé, et en gardant à l'esprit les intérêts de nos membres, nous continuons à travailler pour établir et renforcer nos relations avec nos partenaires dans le système de soins de santé et à faire connaître de façon constructive les préoccupations de nos membres concernant les problèmes systémiques et les possibilités d'amélioration correspondantes.

Une préoccupation nouvelle qui retiendra sans doute l'attention dans les années à venir est celle de l'accès à un logement de transition pour les membres de l'ACP qui sortent de l'hôpital et qui réintègrent la collectivité. Bien qu'il s'agisse là d'une préoccupation qui fait partie du problème social plus vaste du logement abordable et accessible, nous continuerons cependant à être le porte-parole des préoccupations de nos membres à ce sujet et à participer, dans la mesure du possible, à la recherche de solutions.

Si nous avons réussi à relever de nombreux défis avec des ressources limitées, c'est grâce à l'appui important du conseil d'administration par sa participation au comité des programmes et des relations avec la collectivité, ainsi qu'au comité des opérations; grâce à notre personnel par son engagement à offrir des services de qualité; et grâce à des employés et bénévoles par leur participation à d'autres comités communautaires et par leur collaboration avec l'ACP Manitoba. Nous sommes fiers de faire partie de l'ACP aux côtés d'un personnel sans égal.

Voici quelques faits saillants de ce qui a été accompli au cours de la dernière année :

- Nous avons terminé le processus d'examen et de planification stratégiques devant servir à guider l'ACP à long terme, tout en mettant l'accent sur l'accroissement de sa visibilité.
- Nous continuons à établir des liens et des relations avec Santé Manitoba, un nouveau contribuant dans le cadre de l'élargissement du financement du gouvernement du Manitoba. Cet investissement ministériel fait encore une fois preuve que le gouvernement du Manitoba réagit aux enjeux de la santé des Manitobaines et Manitobains aux prises avec des lésions médullaires.
- Nous continuons à investir dans le développement du personnel et de notre organisme afin de continuer à soutenir nos employés et les cadres de l'Association, dans le but de voir à ce que la prestation de services de qualité soit assurée par un personnel qualifié.

Nous apprécions sincèrement l'aide financière constante de nos partenaires financiers, commanditaires et bienfaiteurs. Nous remercions les membres sortants et actuels du conseil d'administration, de même que le personnel de l'Association, pour leur dévouement et leur engagement en tant que chefs de file, pour leur excellent soutien administratif et pour leurs services professionnels de qualité supérieure dans le dessein de venir en aide aux Manitobains et Manitobaines victimes d'une lésion médullaire. Nous ne saurions souligner l'importance de leur contribution, leur soutien et leur engagement évident.

— John Wallis et Ron Burky

**Conseil d'administration de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba)**

Patti Bonas\* – vice-présidente  
Art Braid\* – comité de direction  
Pauline Day  
Corrine Deegan\*  
Ron Fortier  
Jeannette Gougeon  
Lyll Hallick  
Dan Joannis\*  
JoAnn Morrissey  
Barbara Rapson  
Leonard Steingarten\*  
Adam Terwin – trésorier  
Tim Toor  
Lynda Walker  
John Wallis – ancien président  
John Wyndels\*

**Personnel de l'Association canadienne des  
paraplégiques (Manitoba)**

Ron Burky – directeur général  
Darlene Cooper – directrice des Services de réadaptation  
Adrienne Conley – adjointe de direction  
John Powell – agent comptable  
Greg Winmill\* – conseiller en réadaptation  
Maria Cabas – conseillère en réadaptation  
Laurence Haien – principal conseiller en réadaptation  
Willie Ducharme – coordonnateur de projets  
Gail Burnside – conseillère en réadaptation  
Stefan Kliewer – conseiller en réadaptation  
Jackie Armes – conseillère en réadaptation  
Agnieszka Szymanowicz – conseillère en réadaptation  
Faiza Malik – conseillère en réadaptation  
Dave Brown – conseiller en réadaptation  
*\*paraplégique ou tétraplégique*

**Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.  
États financiers résumés  
au 31 mars 2016**

**Situation financière**

	<u>31 mars 2016</u>	<u>31 mars 2015</u>
<b>Actif</b>		
Encaisse	173 640 \$	258 341 \$
Comptes clients	62 733 \$	190 588 \$
Frais payés d'avance	18 033 \$	14 210 \$
Immobilisations	9 932 \$	3 678 \$
Actif en fiducie	435 323 \$	165 022 \$
	<hr/>	<hr/>
	699 701 \$	631 839 \$

**Passif et actif net**

Compte fournisseurs et charges à payer	35 723 \$	22 384 \$
Remises gouvernementales	9 487 \$	6 434 \$
Indemnités de vacances à payer	58 231 \$	41 526 \$

Recettes reportées	<b>40 011 \$</b>	49 021 \$
Fonds détenus en fiducie	<b>16 085 \$</b>	43 677 \$
Passif en fiducie	<b>435 323 \$</b>	165 022 \$
Actif net	<b>104 841 \$</b>	303 775 \$
	<hr/>	<hr/>
	<b>699 701 \$</b>	631 839 \$

## Recettes, dépenses et actif net

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
<b>Recettes</b>		
Subventions et recettes prévues aux contrats		
Province du Manitoba	<b>290 432 \$</b>	290 432 \$
Centraide Winnipeg	<b>131 771 \$</b>	131 987 \$
Office régional de la santé de Winnipeg	<b>57 897 \$</b>	57 897 \$
Commission des accidents du travail	<b>20 000 \$</b>	20 000 \$
Fondation Rick Hansen	<b>9 010 \$</b>	9 721 \$
Subvention Qualité de la vie	<b>9 010 \$</b>	9 721 \$
	<hr/>	<hr/>
	<b>509 110 \$</b>	510 037 \$
Services rémunérés – Fiducie	<b>15 000 \$</b>	13 333 \$
Divers	<b>18 832 \$</b>	27 309 \$
Recouvrement de matériel et frais de formation payés au nom des paraplégiques ou par ceux-ci	<b>60 781 \$</b>	53 289 \$
	<hr/>	
Total des recettes	<b>603 723 \$</b>	603 968 \$
	<hr/>	
<b>Dépenses</b>		
Amortissement des immobilisations)	<b>5 302 \$</b>	3 433 \$
Programme des services de réadaptation	<b>411 386 \$</b>	401 739 \$
Programme de représentation et d'information	<b>116 178 \$</b>	115 206 \$
Aide professionnelle	<b>60 781 \$</b>	53 289 \$
Subvention Qualité de la vie	<b>9 010 \$</b>	9 721 \$
	<hr/>	
Total des dépenses	<b>602 667 \$</b>	583 338 \$
	<hr/>	
Excédent des recettes sur les dépenses avant transfert	<b>1 066 \$</b>	20 580 \$
Transfert de fonds à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc.	<b>200 000 \$</b>	–
	<hr/>	
Excédent des recettes sur les dépenses (déficit)	<b>(198 934) \$</b>	20 580 \$
Actif net au début de l'exercice	<b>303 775 \$</b>	283 195 \$
	<hr/>	
Actif net à la fin de l'exercice	<b>104 841 \$</b>	302 775 \$

Les personnes intéressées peuvent obtenir un ensemble complet des états financiers et le rapport détaillé des vérificateurs en s'adressant à l'Association.

## Rapport du vérificateur indépendant

### Aux membres de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

Les états financiers résumés ci-joints, qui constituent un abrégé de la situation financière de l'Association au 31 mars 2016, ainsi que l'état sommaire des revenus et des dépenses et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos le 31 mars 2016, ont été établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2016. Dans notre rapport du 21 juin 2016, nous avons exprimé une opinion avec réserve sur ces états financiers, qui ne contiennent pas tous les renseignements requis pour leur présentation par les règles comptables généralement reconnues au Canada pour les organismes de bienfaisance. La lecture des états financiers résumés ne saurait se substituer à la lecture des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc.

### Responsabilité de la direction de l'Association par rapport aux états financiers résumés

La responsabilité de préparer un résumé des états financiers vérifiés incombe à la direction de l'Association.

### Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

### Opinion

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints, établis à partir des états financiers vérifiés de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. pour l'exercice clos le 31 mars 2016, constituent un résumé fidèle de ces états financiers. Nous exprimons toutefois une réserve par rapport à ces états financiers, étant donné qu'il ne nous a pas été possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés. L'opinion formulée avec réserve indique que, à l'exception du fait qu'il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante si les revenus provenant de dons ont tous été comptabilisés, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) Inc. au 31 mars 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice financier terminé selon les règles comptables généralement reconnues au Canada pour les organismes de bienfaisance.

DELOITTE et TOUCHE LLP  
Comptables agréés  
Winnipeg (Manitoba)  
Le 21 juin 2016

## Rapport du trésorier

Au nom du conseil d'administration, je suis heureux de souligner que l'Association continue d'équilibrer son budget et que l'exercice 2015-2016 s'est terminé par un excédent de 1 066 \$ des recettes sur les dépenses. Après un transfert de 200 000 \$ à la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'Association affiche un déficit de 198 934 \$.

Nos revenus sont demeurés très stables par rapport à l'exercice précédent, grâce au soutien constant des principaux bailleurs de fonds de l'ACP Manitoba.

Nos dépenses ont connu une augmentation de 19 260 \$. Nos principales dépenses par rapport aux programmes de représentation et d'information sont demeurées les mêmes par rapport à l'exercice précédent. Toujours par rapport à l'exercice précédent, il y a eu une augmentation des dépenses liées aux salaires de l'ordre de 20 094 \$ en raison de l'embauche de deux nouveaux employés en octobre 2015 et en avril 2016.

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude à l'égard de nos bailleurs de fonds, membres et donateurs pour le soutien continu qu'ils offrent aux programmes et aux services de notre organisme.

Je tiens à remercier notre agent comptable, John Powell de son dévouement et assiduité au travail, de même que le cabinet de comptables Deloitte et Touche LLP pour avoir préparé les états financiers vérifiés de notre Association.  
– Adam Terwin, trésorier

En plus des bailleurs de fonds mentionnés ci-dessus, l'Association canadienne des paraplégiques (Manitoba) tient à remercier ses autres donateurs et organismes subventionnaires, y compris les personnes et organismes suivants :

- Patricia et Dieter Bonas
- Frank Borowski

- *Fred Boyko*
- *Arthur Braid*
- *Corrine Deegan*
- *Sandra Doerksen*
- *Marjorie Dyck*
- *Greg Erlendson*
- *D<sup>re</sup> Karen Ethans*
- *Ernie Hasiuk*
- *Lloyd Judd*
- *Keith G. Collins Ltd.*
- *Walter Kyrlyuk*
- *Paul MacDonald*
- *Derek Legge et Kay Stewart*
- *Barbara Millward*
- *Rudy Niebuhr*
- *Jim Richardson*
- *George Silar*
- *Claire Simpson*
- *Calvin Sinclair*
- *Joseph Smithson*
- *Centre de recherché sur les lésions médullaires (Univ. du Manitoba)*
- *Leonard Steingarten*
- *Harold Swick*
- *June Thomson*

### **Recherche**

Par l'intermédiaire de la Manitoba Paraplegia Foundation Inc., l'ACP investit des fonds dans la recherche de nouveaux traitements et de la guérison des lésions médullaires. L'ACP soutient également la recherche dans ce domaine en participant activement au comité de recherche du Manitoba sur les lésions médullaires et en informant ses clients et membres des possibilités de participation à la recherche.

Nous devons aussi nous renseigner sur les changements apportés au système de soins de santé ainsi que nous adapter et innover tout en continuant à défendre, le cas échéant, les meilleures pratiques afin de poursuivre la prestation de services exceptionnels qui caractérisent l'ACP dans tout le Canada, et pour lesquels l'organisme est considéré comme un chef de file dans la province.

Ensemble, ils représentent pour l'organisme des défis importants à moyen et à long terme. La marque de l'organisme est cependant solide partout où il est connu, le modèle de prestation de services est fort et respecté, l'équipe en place est solide, et il y a certainement la possibilité d'aborder les enjeux avec empressement, mais d'une manière réfléchie et bien planifiée sans un climat de crise.